

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 novembre 2015

Eau potable : l'ARS OI poursuit l'installation de bornes fontaines monétiques à Mayotte

L'amélioration de l'accès à l'eau potable pour tous est une priorité de santé pour l'Agence de Santé Océan Indien (ARS OI). Ce jeudi 26 novembre, l'ARS OI, le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Mayotte (SIEAM), la Société Mahoraise des Eaux (SMAE) et la mairie de Mamoudzou vont inaugurer une Borne Fontaine Monétique (BFM) dans le quartier de Passamainty Gnambotiti. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'installation de BFM, poursuivi par l'ARS OI à Mayotte depuis 2010 en collaboration avec ses partenaires IREPS et Croix-Rouge.

— Installation d'une borne fontaine monétique à Passamainty

L'ARS OI, le SIEAM, la SMAE et la mairie de Mamoudzou vont inaugurer une BFM :

dans le quartier de Gnambotiti à Passamainty

Au programme :

- **Le 26 novembre de 9h00 à 12h00** : inauguration de la BFM, séquence de promotion à l'hygiène et distribution de matériel
- **Le 27 novembre à 14h30** : pièce de théâtre de la compagnie « Les Enfants de Mabawa » sur le thème de l'hygiène liée à l'eau, afin de poursuivre l'action de sensibilisation de la population du quartier.

>> Objectifs

Les BFM permettent de fournir de l'eau potable aux habitants des quartiers qui ne sont pas raccordés au réseau de distribution d'eau potable. Financées par l'ARS OI, installées par la SMAE et rétrocédées au SIEAM, elles permettent à la population de récupérer le volume d'eau souhaité, à l'aide d'une carte (en vente à la SMAE).

>> Déroulement du projet

Conformément à la procédure établie par l'ARS OI, l'installation de la borne de Passamainty Gnambotiti se déroule en trois phases :

1. Définition des besoins

En juillet 2015, l'ARS OI, en collaboration avec la Croix Rouge a réalisé une enquête dans le quartier pour connaître le contexte d'intervention (lieu, environnement) et identifier les besoins, et les pratiques de la population en matière d'usage de l'eau.

2. Sensibilisation des habitants sur les bons gestes

Le 26 novembre 2015, l'ARS OI et l'IREPS organisent des séances de promotion de la santé visant à :

- inciter les habitants à utiliser l'eau des bornes fontaines pour les usages alimentaires en mettant en avant les bénéfices pour la santé,
- améliorer leurs pratiques en matière d'hygiène, notamment du lavage des mains.
- améliorer leurs pratiques en matière de collecte à la borne et de stockage de l'eau afin de garantir la potabilité de l'eau dans les logements :
 - ne pas puiser l'eau directement dans les récipients avec un kapoka mais plutôt en versant l'eau ou en utilisant un récipient équipé d'un robinet,
 - transporter et conserver l'eau collectée dans des récipients propres et fermés pour éviter les contaminations venant de l'extérieur.

Afin que la population puisse mettre en pratique ces conseils, l'ARS OI a distribué à chaque famille un jerrican équipé d'un robinet ainsi qu'un seau muni d'un couvercle et d'un savon.

Dans la foulée, la sensibilisation de la population du quartier sur le thème de l'eau potable et de l'hygiène se poursuit l'après-midi du 27 novembre, par une pièce de théâtre, qui sera jouée dans le quartier par la compagnie « Les enfants de Mabawa ».

3. Enquête d'évaluation-bilan

Dans six mois, l'ARS OI et la Croix Rouge effectueront une mission d'évaluation sur le quartier afin d'observer le nombre de familles qui utilisent l'eau de la borne fontaine pour les usages alimentaires et mettre en lumière les freins et leviers d'action. Une comparaison des comportements en matière d'usages de l'eau avant et après installation des bornes fontaines sur l'île permettra d'améliorer les actions de promotion de la santé dans ce domaine.

L'amélioration de l'accès à l'eau potable, un enjeu de santé publique

À Mayotte, environ 25 % des habitants n'ont pas accès à l'eau dans la maison ou dans l'enclos. Consommer une eau non potable présente des risques pour la santé car même l'eau dite propre (c'est-à-dire l'eau claire) peut contenir des substances à risque pour la santé humaine. Le choléra, l'hépatite A, la fièvre typhoïde, la diarrhée, la gastro-entérite sont des maladies qui peuvent être provoquées par la consommation d'eau souillée par des matières fécales vectrices d'agents pathogènes (germes, bactéries, virus...).

L'ARS OI est chargée d'organiser et de mettre en œuvre le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation. Outre cette mission, ses actions portent également sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour tous. Avec l'apparition de cas de choléra à Mayotte en 2000, l'installation de bornes fontaines monétiques est devenue une action de prévention prioritaire.

Depuis 2010, l'Agence et ses partenaires ont repris le programme d'installation de BFM, en se concentrant sur les quartiers d'habitat précaire en faveur des populations les plus démunies. On dénombre ainsi l'installation de cinq bornes par an dans des quartiers prioritaires de Mayotte. Les deux prochaines seront posées en décembre 2015 :

- à Tsoundzou (quartier Vietnam), le jeudi 3 décembre
- à Vahibé (quartier Chagnoungouni), le jeudi 17 décembre



Contact Presse :

Huguette YONG-FONG - Tél : 0262 93 94 93 - Port : 0692 65 48 66 - Courriel : huguette.yong-fong@ars.sante.fr